

Compte-rendu du CSAL du 18-01-2022

Ordre du jour

Points soumis aux votes :

- 1) Procès-verbal du CTL du 5 octobre
- 2) Mise en place d'un accueil généraliste au CFP de Toul
- 3) Modification des horaires d'accueil du public au guichet du CFP de Toul
- 4) Modification des horaires d'accueil de la Paierie départementale
- 5) Ponts naturels 2023

Points pour information :

- 4) Point de situation RocSP
- 5) Document d'orientations en vue du projet de Contrat d'Objectifs et de Moyens

Ponts naturels :

Le 19 mai 2023 et le 14 août 2023.

FO assure le secrétariat de la séance.

Agnès Thiriart (solidaires Finances Publiques) et Souaad Housni (CGT) sont excusées.

Après avoir présenté ses vœux, Monsieur le Président indique être étonné que 4 ans après la mise en place des CSA, aucun Règlement Intérieur ne soit établi par la DGAFP. **Remarque que nous ne pouvons qu'approuver puisqu'elle figure dans notre liminaire.**

Le président nous informe que suite à une demande des O.S., la Formation Spécialisée du CSAL (ex-CHSCT) sera convoquée le 3/2/2023 pour faire un point sur les travaux de la nouvelle cité THIRY.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail de Lille sera présent.

Après la lecture de la liminaire de Solidaires Finances Publiques, le président nous fait part de réflexions en cours en central au sujet de la sécurisation des agents nomades et d'accueil. « Cela devrait déboucher sur des mesures concrètes ». Le directeur a d'ailleurs mentionné cet aspect sécurité lors de ses vœux du 17 janvier en précisant quelques pistes, diminuer notre degré de tolérance, former les agents à l'accueil et revoir nos procédures internes (présence permanente d'un cadre et ne jamais rester seul).

Quid de l'accueil à Toul ? (Voir point spécifique).

Procès-verbal du CTL du 5 octobre

Solidaires et la CGT ne participent pas au vote de ce PV car nous avons boycotté ce CTL consacré au NRP. FO et la CFDT ont approuvé ce compte-rendu.

Soldaires demande une précision au sujet de la création d'un poste d'IDIV expert dont il est fait mention dans ce PV. Le président nous répond que le poste est bien créé, mais qu'il n'ont pas retenu de candidature pour cet emploi de coordinateur RocSP. Un appel à candidature non fructueux a été lancé dès octobre 2022. Une personne dédiée sera recherchée en mai 2023 (mouvement ouvert aux IDIV)

Mise en place d'un accueil généraliste au CFP de Toul et modification des horaires

La mise en place d'un accueil généraliste est, selon la direction, une démarche et une ambition affichée de la Direction Générale. Il a pour but de mettre en place un premier niveau de renseignement sur la SPL, les impôts et les amendes. « A l'instar des structures France Service ». La direction s'étonne que les effectifs de l'antenne de Toul aient fondu comme



neige au soleil, qu'ils n'ont pas pu anticiper la « désertion des agents ».

Comment ne pas anticiper le départ de 2 agents en retraite de plus de 60 ans et la mutation d'une 3ème collègue au SGC de Toul ???

Un plan de formation pour les agents du secteur recettes du SGC est prévu pour suppléer la collègue de l'antenne et l'EDR.

L'objectif est que chaque usager soit pris en charge quelque soit sa question (RDV ou délai de réponse téléphonique de 48 heures par un agent ayant la compétence).

La mise en place de ce type d'accueil généraliste est prévu à terme sur les autres antennes non pérennes (Lunéville et Pont à Mousson).

Un renfort par le SIP de Vandoeuvre est également prévu pendant la période de la campagne et la direction transfère un emploi du SIP de Vandoeuvre vers le SGC de Toul.

Les collègues du SGC ne peuvent pas répondre aux questions fiscales des usagers (ce qui est normal), et ne peuvent que donner des rendez-vous, ce à quoi le directeur répond « formations, formations, formations ». Vérifier que les agents aient les coordonnées des référents et que la prise de RDV soit possible pour le SDIF (habilitation à revoir)..

Le collègue de la CGT insiste sur la demande d'accueil des usagers, ce que nous constatons également. La direction demande un suivi du flux physique à Toul.

La direction a décidé avant ce CSAL la fermeture de l'accueil les mardis matin, en prévenant en amont les municipalités.

Le Directeur Départemental assume le NRP. Il admet que la situation actuelle avec une seule agente sur l'antenne SIP de Toul n'est pas optimale, mais que cela ne pouvait pas être anticipé.

Les organisations syndicales ont voté contre ce projet à l'unanimité.

Modification des horaires d'accueil de la Paierie départementale

Les agents de la Paierie Départementale ont été consultés au sujet de ce projet de fermeture de l'accueil les vendredis.

Solidaires et la CGT ont voté contre pour ce que nous considérons comme une réduction du service public. Solidaire regrette que l'harmonisation se fasse toujours par le bas.

La CFDT et FO se sont abstenus.

Ponts naturels 2023

Les vendredi 19 mai 2023 et lundi 14 août 2023 sont proposés en « pont naturel ».

Les services fermés au public le mercredi seront exceptionnellement ouverts le 17 mai 2023 pour éviter une période de fermeture trop longue en période de campagne déclarative. Remise en cause possible du télétravail selon les services.

La CGT a voté contre, les autres OS dont Solidaires ont voté pour tout en regrettant que ces jours imposés par l'employeur soient retirés du quota de congés.

Point de situation RocSP

RocSP, le nouveau logiciel appelé à remplacer RAR dans les SIP, est en « expérimentation » depuis 2 ans dans notre département : 2 ans de galère pour les agents confrontés à des bugs à répétition qui empêchent de travailler convenablement quand ils n'empêchent pas de travailler tout court.

Loin du pays d'Alice au pays des merveilles que les documents mis à notre disposition avant ce CSAL décrivait, la direction a admis que ce projet était, mal conduit (sans tenir compte des utilisateurs), mal construit (avec d'anciens logiciels inadaptés). M. le directeur a d'ailleurs « salué la résilience des agents » et demandé à la DG une prime pour les agents impactés.

Mais les directeurs ont toujours du mal à admettre que malgré des paliers de mise à jour, le projet est loin des ambitions initiales de création d'un « super logiciel de recouvrement » et que le volet comptable reste



le grand oublié du projet. Rassurons-nous, la DG « a pris la mesure du problème » et a bloqué le déploiement sur d'autres départements. Mais pour combien de temps ? Nous avons entendu la direction nous dire que nous arrivions vers un « aboutissement des demandes ». **Mais nous ne sommes pas dupes, face à une expérimentation qui empêche tout retour en arrière, parions que le projet RocSP sera bientôt, aux yeux de la DG, couronné de succès.**

Document d'orientations en vue du projet de Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM)

Le Directeur présente la démarche après le remue-méninge.

A la fin, il y aura soit un contrat en bonne et due forme, soit une feuille de route. Un budget est garanti pour les 5 années à venir.

Actuellement a lieu un cycle de réunions de service pour recueillir l'avis des agents. Une grande partie des préoccupations des agents serait prise en compte, notamment l'arrêt des restructurations (5 ans à pouvoir se concentrer sur l'ensemble de nos métiers, améliorer nos outils informatiques) et la baisse des suppressions d'emplois (sic) avec même une année neutre en 2025, l'éco-responsabilité, des volumes de recrutements très importants, des concours renouvelés... **Bla, bla, bla.**

Solidaires a lu une lettre au Directeur départemental que vous trouverez en annexe.

Le Directeur fera un webinaire avec les chefs de service le 2 février pour faire un rendu des réunions de service. La CGT s'étonne qu'un document de synthèse de 5 pages ait déjà été élaboré par la centrale.

A l'unanimité les OS considèrent ce document comme du « vent en sac », de la com', de la com', de la com' !!!

Questions diverses

Solidaires demande à la direction si une com-

munication de la part de la DG leur est parvenue concernant la prolongation du gel de la dernière convention franco-luxembourgeoise. Des articles paraissent dans la presse, mais aucune communication officielle ne redescend ni vers la direction locale, ni vers les services.

A suivre...

Solidaires demande des précisions au sujet du logiciel Surf. La direction s'est rendue au SDIF pour évoquer cette question. Les 8000 anomalies de Meurthe et Moselle sont en passe d'être résolues.

Solidaires demande des précisions quant à la fin de la Responsabilité Personnelle et Pécuniaire des comptables publics. Le directeur indique qu'il pense avoir déjà répondu à toutes les questions par une brève sur Ulysse local. La direction précise qu'il faudra l'addition d'une faute grave et d'un préjudice important pour l'État pour qu'une amende soit prononcée. Les premières sanctions de la Cour des Comptes feront jurisprudence.

A suivre...

En juin 2023, un centre de gestion financier, réunissant le prestataire CHORUS (CSP) et le service en charge des contrôles et de la dépense (SFACT) du ministère de la justice sera installé à la direction.

Vos représentant.es Solidaires Finances Publiques au CSAL de la DDFIP 54

Jean-Christophe BERCHE

Laurent RETIERE

Claire DUC

Stéphane BAILLARGEAT

Cécile DOTTO